

Lou Badaou

N° 19 - Bulletin municipal du Castellet

janvier 2010



Le Castellet 2009

Chantiers de modernisation et projets

Tri sélectif

Encore des progrès à faire

Courtoisie et sécurité

Les pièges des anciens

Lou Badaou

N° 19 - Bulletin municipal du Castellet

janvier 2010

Sommaire

- 3 Le mot du maire**
- 4 2009 : une année riche en réalisations et travaux**
- 8 La vie de la commune**
 - 8 Carnet blanc, carnet rose
 - 9 Carnet noir, nouveaux habitants, succès aux examens
- 10 Informations pratiques**
- 12 Vivre ensemble : respect et sécurité**
- 14 Tri sélectif : des progrès à faire**
- 16 Rétrospective 2009**
 - 16 L'école
 - 20 Le village
- 26 Patrimoine historique**
 - 26 Les pièges des anciens
- 29 Pluviométrie**
- 30 Nouveau site internet en 2010**
Fontaines & Lavoirs en Val de Rancure

Je soutiens mon département

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales le Conseil général pourrait être supprimé. Le Conseil général, c'est la solidarité, l'éducation, les routes et la protection civile : aide aux personnes âgées, aide à l'enfance, RMI, personnes handicapées, collèges, transports scolaires... Le Conseil général, c'est aussi l'emploi, la culture, l'aide aux communes, les services publics de proximité avec près de 1100 agents qui exercent plus de 120 professions pour répondre au mieux aux besoins de la population. Pour soutenir votre département, signez la pétition sur le site internet : <http://jesoutiensmondepartement.cg04.fr>

Lou Badaou, bulletin municipal annuel gratuit de la commune du Castellet.

Directeur de la publication : Henri Garcia

Rédaction et conception : Annie Giraud, Serge Klutchnikoff

Hôtel de ville - 04700 Le Castellet

Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 04 92 79 62 38 - E-mail : mairie@lecastellet04.com

Imprimé par nos soins

Le mot du maire



Mes chers Concitoyens,

Par la suppression de la taxe professionnelle l'État risque de porter un coup fatal aux finances des communes, des départements et des régions. Pour le Castellet, la taxe professionnelle représente 15 000 €. Certes le gouvernement indique qu'il compensera cette perte de ressources, mais l'expérience démontre que toutes les compensations de l'État se traduisent par un manque à gagner important pour les budgets des communes. Étant donné le déficit du budget de l'État, la question que l'on peut se poser c'est : où l'État va-t-il prendre cet argent ? Dans les taxes qu'il a instituées en 2009 sur l'eau potable et l'assainissement et qu'il a prévu de multiplier par cinq dans les années qui viennent, ou dans celles sur les ordures ménagères et qui représentent aujourd'hui 4 € par personne et par an mais qui vont s'élever à 16 € d'ici 2013 ?

La deuxième inquiétude des élus concerne la réforme des collectivités territoriales qui doit entrer en vigueur en 2014 et qui va bouleverser le paysage administratif français. Le Préfet pourra autoritairement inclure une commune dans une communauté de communes ou même fusionner deux communautés de communes s'il juge que l'une d'entre elles est trop petite (c'est le cas du Val de Rancure : trois communes, 650 habitants au total !). Le conseiller général n'existera plus, de même que le conseiller régional : il n'y aura que des conseillers territoriaux qui siègeront aux deux assemblées et qui seront surtout plus éloignés du citoyen. Après des décennies de décentralisation, on a l'impression d'assister à une destruction systématique du tissu démocratique local qui est un des fondements de notre République.

Aussi, si je vous souhaite pour 2010 une bonne et heureuse année, je souhaite aussi que nous devenions plus attentifs aux valeurs essentielles de notre pays : la liberté, l'égalité et la solidarité.

Bonne lecture à tous et merci à Annie Giraud et Serge Klutchnikoff pour la réalisation de ce bulletin.

Votre dévoué
Henri Garcia

2009 : une année riche en réalisations et travaux

Texte Henri Garcia

Natifs du Castellet ou résidents récents, vous appréciez la qualité de vie de notre commune . Une très petite commune certes, mais une commune qui s'améliore en permanence et propose des équipements dignes de communes de plus grande taille : réseau électrique fiable, connexions internet à haut débit, etc. Des générations se sont battues pour faire avancer les choses. C'est le rôle des municipalités, de leurs maires et de leurs conseillers municipaux. C'est aussi le rôle des communautés de communes voisines qui se regroupent pour avoir plus de poids dans les discussions.

Nous vous proposons ici de voir comment au long de l'année 2009 notre commune du Castellet s'est améliorée. Et, la transparence étant le premier souci de la municipalité, nous allons détailler les dépenses et les modes de financement. Les conseillers municipaux du Castellet travaillent au sein de trois structures que nous allons présenter maintenant.

Le conseil municipal

La première de ces structures, bien sûr, c'est le conseil municipal qui se réunit à peu près une fois par mois pour s'entretenir des problèmes communaux. L'année 2009 a été chargée en travaux et le bilan des réalisations est plus que satisfaisant :

- La plus importante de nos réalisations est la construction de huit garages destinés à la location et dont le besoin se faisait réellement sentir . Le coût de ces



Les garages de la Coussière, très attendus, sont tous loués.

constructions s'élève à 130 210 € et nous avons profité de ce chantier pour goudronner le parking et finir quelques petits travaux dans le quartier où se trouvent trois gîtes communaux. Le financement

de cette opération s'est fait par un emprunt dont les mensualités sont en partie remboursées par l'encaissement des loyers des garages. Et même si les travaux n'ont pas pu être entièrement finis à cause du grand froid de la deuxième quinzaine de décembre, le résultat est très satisfaisant.

- Une partie de la rue de la Coussière a pu être goudronnée pour la somme de 9 568 € pris sur les fonds libres de la commune.

- Le lavoir du Pountis a été rénové, de même que la fontaine de la mairie. Nous avons profité de la restauration de la fontaine de la mairie pour installer un circuit fermé afin d'économiser l'eau. Ces deux ouvrages ont été réalisés par des entreprises locales : l'entreprise Féraud pour le lavoir du Pountis et l'entreprise Bigotto pour la fontaine de la mairie. Ces travaux



En 2009 le lavoir du Pountis a été entièrement rénové.

se sont élevés à 9 800 € et ont été financés à 80 % par la région dans le cadre du Fonds de Solidarité locale.



La fontaine de la place de la mairie a été dotée d'un circuit d'économie d'eau.

- Nous avons dépensé encore près de 10 000 € pour la sécurisation du village : achat de panneaux de signalisation, mise en place de pavés pour ralentir la circulation devant l'école, sécurisation du stop de la Croix en faisant tomber une ruine pour améliorer la visibilité du carrefour. Toutes ces actions ont été faites toujours avec l'aide de la Région soit à hauteur de 80 % pour certaines dépenses, soit à hauteur de 35 % pour d'autres.
- L'étude du schéma directeur d'assainissement est achevée pour la somme de 15 000 € environ financés à 50 % par le CG et à 30 % par la Région. Cette étude doit nous permettre de connaître les points faibles de notre réseau et de programmer les travaux qui s'imposent.
- La source de Laga a été acquise par la commune et la Région a participé pour 80 % à cet achat. Une étude d'un montant de 6 000 € a été faite pour améliorer le rendement de la source et le conseil général s'est engagé à nous aider mais n'a pas encore indiqué le montant de son aide.
- Sur le réseau d'eau nous n'avons pas fait de travaux importants mais nous avons amélioré certains raccordements et sécurisé un tronçon de l'assainissement aux Itardes pour un investissement de 6300 €.
- Nous avons aussi investi 1 871 € dans l'outillage et dans le mobilier pour faciliter la tâche de nos deux employés communaux et leur permettre d'être plus efficaces dans leurs interventions courantes.
- 15 000 € ont permis de restaurer et d'isoler selon les normes actuelles un gîte aux Itardes pour accueillir un cou-

ple de jeunes dès le mois de mars. Ainsi, c'est plus de 190 000 € qui ont été investis cette année sur le budget 2009 ce qui a permis à la commune du Castellet de bénéficier d'un versement anticipé du FCTVA (Fonds de compensation pour la TVA), qui assure aux collectivités locales la compensation, à un taux forfaitaire, de la TVA dont elles s'acquittent pour leurs dépenses d'investissement.



Une signalisation renforcée pour améliorer la sécurité et éviter les nuisances.

La Communauté de communes

La deuxième de ces structures, c'est la Communauté de communes du Val de Rancure qui regroupe Entrévennes, Puimichel et bien sûr Le Castellet et que préside notre ami Max Brunel. Trois conseillers municipaux et le maire de chaque commune siègent au sein de l'assemblée intercommunale qui se déroule exactement comme un conseil municipal. Cette assemblée se réunit cinq ou six fois par an et délibère sur les compétences qui lui ont été attribuées par les communes : transport et traitement des ordures ménagères (la déchetterie est donc gérée par la Communauté de communes), organisation du transport scolaire et pour les collégiens, tourisme, bibliothèque, terrain de sport... Son budget est abondé par la dotation de l'État, par sa propre fiscalité et par les participations des communes.

- Abri-bus : la Communauté de communes a obtenu 10 770 € de subvention de la part du conseil général afin de réaliser trois abris (un pour chaque commune) pour les collégiens qui attendent le car de ramassage. Pour obtenir cette subvention l'intercommunalité s'est engagée à inves-

tir la même somme dans ce projet. Ainsi chaque village a eu 7 180 € pour réaliser l'abri adapté à son environnement. En utilisant cette somme et une partie de la subvention pour la sécurisation du village, la municipalité du Castellet a pu réaliser, sans que cela pénalise son budget, un abri d'un coût de 11 000 € tout en faisant disparaître une ruine et en rénovant un four à pain qui fonctionnait encore après la guerre de 39-45.

• Recherche en eau : notre intercommunalité a aussi investi 33 900 € dans la



L'abri-bus est aussi un point fort pour la beauté du village avec son four rénové.

recherche pour l'eau pour les projets immédiats comme celui sur la commune d'Entrevennes et pour les projets à long terme comme le forage sur la commune de Malijai. Cet investissement a été subventionné à 80 % à parts égales entre le conseil général et l'Agence de l'eau.

Le SIVU

Ce sigle signifie *syndicat intercommunal à vocation unique* et son nom complet est SIVU du regroupement pédagogique. Il sert à gérer de façon globale les écoles du Castellet et de Puimichel. Cette compétence ne pouvait pas être assurée par la Communauté de communes car la municipalité d'Entrevennes n'a pas souhaité mettre la compétence des écoles dans l'intercommunalité. Le SIVU a son propre budget, il fonctionne exactement comme un conseil municipal, et son rôle, bien sûr est de régler uniquement les problèmes des deux écoles : le fonctionnement (salaires des employées, factures d'EDF, de téléphone, abonnement internet, assurances, achats de rentrée, participation aux projets pédagogiques comme le voyage en

Corse en 2009, cadeaux de Noël...) et l'investissement (entretien des locaux). Il est constitué de six membres : les deux maires et deux conseillers municipaux de chaque commune. Il se réunit cinq ou six fois dans l'année et son budget est alimenté à parts égales par le budget des communes du Castellet et de Puimichel.

• En 2009 le SIVU a investi 13 300 € pour réaliser une issue de secours à l'école maternelle du Castellet afin d'accueillir plus d'enfants dans la classe.

• Près de 3 500 € ont permis de changer les photocopieuses des deux écoles et la télévision de l'école maternelle.

• La salle de classe de l'école maternelle a été repeinte de même que les toilettes.

• Pour ranger le matériel de sport, les employés communaux ont installé un abri en bois d'un coût d'environ 1 500 €.

• La cantine de l'école de Puimichel a été en partie repeinte.

• Les toilettes des petits ont été changées pour un montant de 475 €.

Le fonctionnement de la commune

Tous ces chiffres sont des investissements, c'est-à-dire la force de progression de la commune. Mais parallèlement à l'investissement il y a aussi le fonctionnement dont les lignes principales sont :

- les salaires et charges des employés communaux pour 40 000 € ;

- les factures EDF (éclairage public, pompe du forage, chauffage et éclairage des bâtiments communaux) pour 7 000 € ;

- la participation au SIVU : 45 000 €. En 2009 cette participation a été importante à cause des gros travaux que nous avons réalisés. En règle générale cette contribution se situe autour de 35 000 € ;

- la participation à la Communauté de communes pour le traitement des ordures ménagères : 11 000 € ;

- la participation de 6 100 € au SDIS (service départemental qui gère les centres d'incendie et de secours, autrement dit nos amis les sapeurs-pompier).

À elles seules ces lignes budgétaires utilisent près de la moitié de notre budget de fonctionnement mais il faut encore y ajouter les subventions versées aux diverses



Ce nouvel escalier est l'issue de secours de l'école maternelle.

associations (comité des fêtes, Castellum, amicale des pompiers, ADMR, protection

Note : tous les montants sont hors taxes, la commune bénéficiant du FCTVA.

civile, etc.), le carburant pour le camion et son entretien, les frais de secrétariat (affranchissement, abonnements téléphonique et internet, maintenance informatique, maintenance de la photocopieuse, abonnements), les réparations diverses dans les dix-sept logements communaux, les produits d'entretien pour le lac de lagunage, l'intervention d'entreprises spécialisées pour déboucher les égouts, le désherbant, le sel pour le verglas en hiver, la médecine du travail, les assurances pour les bâtiments et le personnel, etc. Sur les 317 000 € qui ont été budgétisés en mars 2009, 223 000 € seulement ont été utilisés durant l'année pour le fonctionnement de la commune. Soit un excédent de 94 000 €. Ce solde positif est la preuve, s'il en fallait une, d'une trésorerie saine, mais il est surtout une sécurité : la possibilité d'avoir de l'argent disponible immédiatement en cas de coup dur (la pompe du forage qui tombe en panne, par exemple, ou un problème majeur sur le camion). ■

Les projets du Castellet pour 2010

Dans le cadre de la commune

- Refaire le réseau d'eau potable dans la rue des jardins en y ajoutant un réseau d'eau pluviale et en refaisant les branchements des particuliers. Ce réseau est le plus vieux de la commune.
- Reprendre le pavage de la placette de l'Église où les racines capricieuses d'un platane sont en train de tout soulever.
- Profiter de ces travaux pour refaire la rue du Four vieux qui prolonge directement la rue des Jardins et la placette de l'Église.
- Finir la restauration du lavoir du Bachelas.
- Finir la sécurisation du village par la mise en place de coussins berlinois afin d'obliger les conducteurs à respecter la limitation de vitesse à 30 km/h dans le village.
- Mettre en place un véritable atelier pour nos employés communaux.

Dans le cadre de la Communauté de communes

- Remplacer le terrain de tennis par une aire multi-jeux. La subvention de la Région est déjà acquise.

Dans le cadre du SIVU

- Doter nos écoles de nouveaux ordinateurs pour un budget de 10 000 €. Là aussi la subvention de 70 % attribuée par l'État est déjà acquise.
- Acquérir un terrain pour construire une nouvelle école maternelle plus adaptée aux enfants et conforme aux nouvelles normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La vie de la commune

Carnet blanc

• 2 mai 2009 : Damien Garcia a dit oui à Élise Scajola devant le maire Henri Garcia, son oncle. Damien est le fils de Georges Garcia et de Floryse Clairivet. Elise est la fille de Jean-François Scajola et de Joëlle Grandjean. Les jeunes gens ont dit oui en présence de leurs témoins : Nicolas Jaufreneau, Judicaël Garcia, Cathy Ferry et Brigitte Fabre.



• 25 juillet 2009 : Richard Franchet et Marie-Pierre Poulain ont été unis à la mairie du Castellet par Henri Garcia avant de confirmer religieusement ce mariage dans l'église Saint-Pierre avec leurs témoins, Georges Maurel et Jean-Loup Cormault et leurs quatre enfants. A ces deux couples nous souhaitons une belle et longue route sur le chemin du bonheur.

Carnet rose

• 17 février 2009 : Thibault a vu le jour à la maternité de Manosque. Félicitations à sa maman Laetitia Bélaïd et à son papa Rémi Duclos qui habitent aux Itardes. Nous sommes heureux pour les grands-parents, Marie-Bénédicte et Amid, au Castellet, et Isabelle à Oraison ainsi que pour les arrière-grands-parents Françoise et Paul Gaubert à Saint-Etienne-les-Orgues et Dominique et Albert Terrones à Toulon sans oublier l'arrière-arrière-grand-mère Pierrette Terrones.



• 23 juillet 2009 : Éléna voit le jour pour le plus grand bonheur de ses parents Anne-Lise Cuadros et Frédéric Di Maio, nouveaux habitants du Castellet qui ont aménagé peu de temps auparavant dans la Coussière.

• 28 août 2009 : Mattéo est né à Puyricard. Nous félicitons toute sa famille, sa maman Morgane Le Bouete et son papa Jean-Manuel Sausset qui habitent à la Coussière, ainsi que les grands-parents Brigitte Gomez, Luc Paya et Monique et Jean-François Lapipe d'Oraison.

• 25 novembre 2009 : dans la Coussière Sakina et Titouan ont une petite sœur, Anthéa. Toutes nos félicitations aux parents, Amélie Davoust et Gilbert Jullian, ainsi qu'à la mamie Marie-Paule Lavoisier qui vit également au Castellet et au papy Gilbert Jullian des Mées.

Heureux grands-parents du village

• Sauveur et Lucette Civiletti sont depuis le 9 janvier les grands-parents de Laurine, fille de Cyril et Astrid.

• Catherine Martin-Chave est la grand-mère d'une petite Maude, fille de Charlotte et Sylvain, née le 26 juillet.

• M. et M^{me} Maza ont, depuis le 4 août, un petit-fils, Tom, fils de Caroline et Luc.

• Marie-Angé et Henri Garcia ont vu arriver, le 10 octobre, une petite Eva-Lilli, fille de David et Carole.

• Fifi Reboul est encore arrière-grand-mère depuis le 17 novembre. Claude Reboul et son épouse Christine sont les heureux grands-parents de Lily, la fille d'Olivier et de Sabine.

Baptême républicain

• 7 novembre 2009 : Thibault, le petit-fils de Bénédicte, notre secrétaire de mairie, est officiellement présenté au monde par ses parents Laetitia et Rémi devant notre maire Henri Garcia qui lui donne le baptême républicain.

Carnet noir

• 23 janvier 2009 : Alain Ciravégna nous quitte brutalement et laisse un grand vide autour de lui. Nous pensons en premier lieu à son épouse Gisèle, ses enfants Philippe, Christophe et Emilie, sa belle-fille, sa maman Catherine, ses petites-filles, ses sœurs, son frère et toute sa famille. Mais tous les habitants du Castellet garderont à jamais le souvenir de cet homme droit et intègre dans ses rapports professionnels comme en amitié.

• 20 mars 2009 : François Merlin, le père de Lucette Civiletti, décédé à Sisteron, a été enterré au Castellet. Sa veuve Yvette est venue habiter près de sa fille.

• 25 décembre 2009 : Jacqueline Lavieille est partie en douceur à l'âge de 79 ans, laissant dans la peine ses enfants, Catherine Martin-Chave, Jean-Pierre et Sophie et ses petits-enfants et arrière petits-enfants.

• 26 décembre 2009 : Louis Guirand est décédé à 87 ans, laissant son frère aîné Joseph et sa sœur Marie dans la douleur. Nous pensons à eux ainsi qu'à tous ses proches, nièce, neveu et petits-neveux, qui l'entouraient de si près, habitant la même maison du Pavillon depuis 1953, date où la famille avait quitté la ferme de l'Hôpital à Puimichel.



Nouveaux habitants

Nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs familles dans notre village cette année et nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous :

- M. et M^{me} Éric Évrard-Gras et leurs deux enfants au quartier de Combe-Croix ;
- M. et M^{me} Richard et Isabelle Œil aux Bachelas ;
- M. et M^{me} Rémy et Sophie Puig à la ferme Taillas ;
- M. Frédéric Di Maio et M^{lle} Anne-Lise Cuadros et leur fille Éléna dans la rue de la Coussière ;

• M. Jean-Manuel Sausset et M^{lle} Morgane Le Bouete et leur fils Mattéo dans la rue de la Coussière ;

- M^{me} Yvette Merlin au quartier du Vignaret ;
- M. Filipucci et M^{lle} Azzopardi au Grand-Pré.
- M^{me} Brigitte Giraud et sa fille Camille dans l'Andronne ;
- M. et M^{me} Richard Boutoille et leurs deux enfants sur la place de l'église.



Succès aux examens

Cette année encore les jeunes du Castellet ont brillé par leurs résultats scolaires ou universitaires. Nous sommes donc particulièrement fiers de :

- Marie Mistral qui a obtenu le brevet des collèges ;
- Laura Ciravégna qui a réussi le bac S ;
- Émilie Ciravégna qui a maintenant son diplôme d'infirmière en poche.



Infos pratiques

Mairie

La mairie du Castellet est ouverte au public du lundi au vendredi de 8 heures à 12 h 15. Pour toute information :

Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 04 92 79 62 38 - E-mail : mairie@lecastellet04.com

Bus

Le mardi matin un bus passe au Castellet à 9 h 10 (arrêt sur la place du Barri) pour permettre aux résidents de se rendre au marché d'Oraison. Retour à 11 h 30 d'Oraison. Tarif : 2,00 € l'aller-retour. ■

Ordures ménagères

Il est rappelé à tous les résidents du Castellet que le ramassage des ordures ménagères s'effectue toute l'année le lundi et le vendredi matin. Pendant les mois de juillet et août une tournée supplémentaire a lieu le mercredi matin. Afin de réduire au maximum le volume des ordures ménagères, pensez à trier le plastique, le verre et le papier dans les conteneurs installés au point tri. D'autre part la déchetterie est ouverte au public le mardi matin de 9 heures à 12 heures et le vendredi après-midi de 14 heures à 17 heures, ainsi que les premiers samedis du mois de 9 heures à 12 heures. ■

Ramassage scolaire

Pour les enfants scolarisés au collège d'Oraison un service de ramassage fonctionne. Le montant est fixé à 150 € par an. ■

Garderie, transport et cantine

Pour le confort des parents travaillant en dehors du village, la garderie fonctionne de 8 heures à 18 heures. Et pour les enfants de Puimichel, Virginie Plauchud assure le transport scolaire entre les deux villages. Cela vaut également pour les jeunes Castellians inscrits en primaire à Puimichel. Ce transport est gratuit pour les enfants. En ce qui concerne les enfants du Castellet scolarisés à Entrevennes, leur transport est assuré par les employés municipaux d'Entrevennes, gratuitement là aussi.

Prix du repas : 3,00 € pour la famille.

Tarifs garderie : 1 € le matin, 2 € le soir, 45 € par trimestre pour un enfant et 80 € par trimestre pour deux enfants. ■

Téléphones utiles

Gendarmerie : 04 92 78 60 09

Pompiers : 18 ou 112

Urgences SAMU : 15

Centre anti-poison Marseille : 04 91 75 25 25

Taxis :

- Alizés : 04 92 78 70 67

- Boudouard : 06 08 71 15 49

- Conte : 06 07 69 51 16

- Frank : 04 92 79 91 03

- Pascal : 06 27 11 54 13

Ambulances :

- Alizés : 04 92 78 70 67

- Frank : 04 92 79 91 03

Médecins :

- Rambert-Er-Travers : 04 92 78 60 27

- Boffety-Saez-Amphoux : 04 92 79 93 87

Pharmacies :

- Toche : 04 92 78 60 46

- Vittenet : 04 92 78 71 73

Infirmiers :

- Petit David 04 92 79 82 58

- Bondil Christine 04 92 75 35 31

- Bouchet Cécile 06 22 34 06 20

- Cabinet Autric - Izard - Bremond

04 92 78 76 41

- Cabinet Conseil - Lamy

04 92 74 39 09

- Cano Joël 04 92 79 80 98

- Doyen Christine 04 92 75 35 31

- Geissner Bruno 09 71 38 00 52

- Motius Monique 04 92 79 80 98

- Myers Anne-Laure 04 92 79 80 98

Programme du comité des fêtes

Le comité des fêtes organise régulièrement des animations dans le village. Voici un avant goût des manifestations prévues jusqu'à l'été 2010.

- 30 janvier : sortie ski (participation 5 €)
- 14 février : 14 h 30 : carnaval
- 28 février : 17 heures : loto
- 13 mars : sortie ski (participation 5 €)
- 13 mai : **Fête de l'Ascension**
10 h 30 : messe
11 h 30 : apéritif
15 heures : challenge
René Barras de pétanque
16 heures : loto
- 14 mai : 9 heures : Jeu provençal
12 heures : aioli au Grand Pré
- 15 mai : 19 h 30 : soirée dansante et repas au Grand Pré
- juin : (date à définir) balade à travers la Haute-Provence et les Alpes Maritimes avec le Train touristique des Pignes (participation 5 € pour le car jusqu'à Digne)
- 3 juillet : **Fête votive**
15 heures : concours de boules
18 heures : messe
20 heures : paella en plein air
21 heures : bal
- 4 juillet : **Fête votive (suite)**
15 heures : concours de boules et activités à définir
18 heures : apéritif de clôture.

Le comité des fêtes se réserve le droit de modifier ces dates.

Le comité des fêtes remercie la municipalité pour son soutien actif et sans réserve ainsi que la population du Castellet qui participe à toutes les manifestations. ■

Chats errants : opération réussie

La convention signée entre la commune, l'association AEVANA et le cabinet vétérinaire d'Oraison pour limiter la prolifération des chats errants au Castellet par une campagne de stérilisation a été couronnée de succès. En effet onze chats (sept femelles et quatre mâles) ont été capturés, traités et remis en liberté au cours de l'année 2009. La municipalité remercie Sauveur Civiletti et Annie Giraud pour leur implication personnelle

dans ce projet, ainsi que Bernadette Giraud grâce à qui de nombreux chats ont été repérés et attrapés. Bien sûr cette campagne continuera à porter ses fruits en 2010 avec le concours de tous. N'hésitez donc pas à contacter Sauveur si vous repérez des chats errants dans votre quartier afin d'éviter toute prolifération. ■

Sauveur Civiletti : tél. 04 92 79 62 94
port. 06 72 45 68 91

Bibliothèque communale du VDR



En 2010 les horaires d'ouverture de la bibliothèque mis en place depuis 2008 ont changé.

Ouverture : tous les lundis de 16 à 18 heures plus le premier dimanche du mois de 11 à 12 heures.

Passage du bibliobus : 29 avril et 16 septembre. Pour avoir un ouvrage en particulier, il suffit de passer commande à la bibliothèque, une navette passant tous les mois. Rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite. Nous remercions tous ceux qui

donnent des ouvrages à la bibliothèque et qui peuvent prendre contact avec les responsables pour faire des propositions. Rappelons que cette bibliothèque est ouverte à tous les habitants du Val de Rancure (et donc non seulement du Castellet, mais aussi des villages d'Entrevennes et de Puimichel). ■

Vivre ensemble...

À l'école, au travail ou en société il faut des règles pour pouvoir vivre harmonieusement ensemble. Ces règles peuvent s'appeler règlement, code ou loi selon les circonstances. Elles déterminent le comportement de chacun pour éviter des situations désagréables comme les querelles ou les conflits, pour assurer à chacun sa quiétude et sa liberté, pour garantir l'intégrité et la sécurité de tous. L'apprentissage, la connaissance et l'application de ces règles sont donc essentielles, à commencer par le lieu de tous les enseignements : la maison et la famille. L'effort de la municipalité pour assurer à tous le meilleur cadre de vie – et de vie en commun – passe donc par des règles qui ont été repensées pour mieux s'adapter aux contraintes actuelles, avec une population qui s'accroît et avec plus de voitures en particulier. Des efforts ont été réalisés pour améliorer la signalisation.

La déviation à 70 km/h...



Cette limitation n'est pas une nouveauté. Elle a été prise pour plusieurs raisons : assurer la sécurité des piétons (souvent âgés) qui se promènent autour du village, éviter les collisions avec les véhicules débouchant des nombreux sentiers ou des propriétés et réduire les nuisances sonores pour les

... et attention au verglas



riverains. Par ailleurs nous vous rappelons l'état très glissant de la chaussée dans les zones d'ombre (en particulier au virage de Combe-Croix) où de trop nombreux automobilistes terminent dans le fossé. Pour information la municipalité a demandé à la gendarmerie des contrôles radar inopinés.

Tel chien, tel maître... feriez-vous caca dans la rue ?

Si nous aimons bien les animaux à quatre pattes, nous ne pouvons plus supporter les crottes de ceux qui divaguent dans les rues et laissent des traces solides et odorantes de leur passage. L'article 213 du code rural interdit leur divagation. Les infractions donnent lieu à des amendes forfaitaires qui pourront être appliquées.

Le village en zone 30 km/h



L'inconscience répétée de certains et le danger qu'ils représentent a conduit la municipalité à limiter à 30 km/h la vitesse dans l'ensemble du village. Prochainement la pose de coussins berlinois obligera les véhicules à ralentir à

... et pensez aux enfants



certaines endroits. Pensez en particulier aux enfants pour qui la signalisation a été renforcée aux abords de l'école. Mais n'oubliez pas qu'il y a des enfants dans tout le village. Plusieurs contrôles radar seront effectués à l'improviste.

Stationnement interdit des 2 côtés

Malgré les panneaux, certains ne respectent toujours pas les interdictions dans les rues de la Carrière et de la Coussière. Nous vous rappelons qu'il y est gênant et danger eux. Attention : la municipalité a dorénavant décidé de sanctionner les abus par des P.V.



Compréhension mais fermé

Tant en matière de vitesse que de stationnement, et pour le bien-être et la sécurité de tous, la municipalité n'ac-

ceptera plus les infractions. Après un premier avertissement il sera directement dressé un procès verbal donnant lieu à des amendes et des poursuites.

... respect et sécurité

Ordures ménagères : tri sélectif...

... encore des progrès à faire !

48 810 : c'est le nombre de kilos de déchets recyclables (emballages, verres, journaux, revues et magazines) collectés en 2008 sur le territoire de la Communauté de Communes du Val de Rancure par le Sydevom (Syndicat mixte départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères) des Alpes de Haute-Provence qui regroupe 28 collectivités soit 102 370 habitants. Des colonnes de tri sont installées dans les trois villages du Castellet, de Puimichel et



En 2008 chaque habitant de la communauté du Val de Rancure a recyclé 14 kg d'emballages, 36 kg de verre et 31 kg de journaux, revues et magazines, soit au total 81 kg de déchets.

d'Entrevennes. Le tri réalisé par les habitants en 2008 a permis la fabrication en matière recyclée de 25 cadres de vélo (alu), 2 caisses de voitures (acier), 2 950 pulls polaires et 5 bancs publics (bouteilles et flacons plastiques), 90 000 boîtes à chaussures et 3 000 rouleaux d'essuie-tout et 47 000 nouvelles bouteilles en verres de 75 cl. Au total, en 2008 chaque habitant a produit 379 kilos de déchets dont 298 kilos d'ordures ménagères et 81 kilos de recyclables. Le taux global de tri pour notre communauté est de 21,4%. Le Val de Rancure fait partie des bons élèves puisqu'on enregistre sur le territoire du Sydevom une moyenne de 473 kilos de déchets par habitant dont 409 kilos d'ordures ménagères et 64 kilos de recyclables pour un taux moyen de tri de 13,5%. Ces résultats sont encourageants, tous ces déchets recyclés sont autant de déchets qui ne seront pas enfouis, préservant ainsi notre planète. Mais les efforts de chacun doivent continuer : on estime en effet que 60% du volume de notre poubelle est recyclable.

Nous remercions Cécile Lediuron, ambassadrice du tri au Sydevom, qui nous a fourni les chiffres du tri. ■

Encombrants

Les employés municipaux sont au service de la population, mais ni à leur disposition, ni à leurs ordres. En conséquence nous vous rappelons que pour faire débarrasser vos encombrants, vous devez au préalable vous adresser à la mairie pour un rendez-vous. En aucun cas vous ne pouvez les sortir dans la rue.

en kg	Chiffres CCVR	
	2007	2008
EMBALLAGES	8060	8120
dont refus de tri	1680	1690
VERRE	28400	21770
JRM	16160	18920
RECYCLABLE (Emballage+Verre+JRM)	52620	48810
OM	179640	179330
total déchets collectés	232260	228140

SYDEVOM

Résultats comparés du département et de la communauté de communes du Val de Rancure.

en kg/habitant	2007		2008	
	Chiffres CCVR	Moyennes SYDEVOM	Chiffres CCVR	Moyennes SYDEVOM
EMBALLAGES	13,39	10,23	13,49	11,41
dont refus de tri	2,78	2,48	2,80	2,97
VERRE	47,18	30,09	36,16	30,81
JRM	26,84	20,08	31,43	21,85
RECYCLABLE (Emballage+Verre+JRM)	87,41	60,39	81,08	64,07
OM	298,41	417,99	297,89	409,47
total déchets collectés	385,81	478,38	378,97	473,54
TAUX GLOBAL DE TRI (recyclables/total déchets)	22,7%	12,6%	21,4%	13,5%
TAUX DE REFUS (total refus de tri/total emballages collectés)	20,8%	24,3%	20,7%	26,0%

Ordures ménagères...

Outre les conseils généraux concernant le tri sélectif qui doit devenir une habitude, un réflexe, nous voulons vous rappeler que c'est aussi un geste d'économie. Le bon comportement de tous a des effets directs sur le porte-monnaie de chacun. En effet tout le monde paie une taxe (de plus en plus chère) sur les ordures ménagères. Il faut être vigilant pour ne pas faire monter les dépenses, ce qui est le cas chaque fois qu'on ne fait pas le tri... ou qu'on le fait

... les bons gestes

mal. C'est pourquoi il est important de ne pas mettre n'importe quoi dans n'importe quel conteneur, car les erreurs sont très lourdement facturées à la communauté de commune... donc à chaque ménage ! Quant à la propreté du village, il nécessite aussi un comportement responsable : des conteneurs sont à la disposition des résidents secondaires devant le garage du camion municipal pour déposer les sacs le dimanche après-midi. Merci d'y penser. ■

Le tri contre le cancer

On connaît l'importance de l'environnement sur la santé. Aussi constitue-t-il un enjeu majeur de la lutte contre le cancer. La *Ligue Nationale contre le Cancer*, soucieuse de collecter des fonds de façon active, reste très attentive aux problèmes environnementaux. Elle a ainsi entrepris d'allier écologie, citoyenneté et générosité. Dès 1974, elle a initié la collecte du verre, finançant même parfois l'achat des containers. Par la suite, avec l'élargissement du recyclage au papier et aux emballages ménagers, les collectivités locales ont fortement contribué au développement du tri sélectif. Aujourd'hui encore, la *Ligue* s'associe au geste du recyclage, qui contribue à la protection de notre environnement et permet de révaloriser une partie de nos déchets, tout en économisant eau, énergie et matières premières. Ainsi, le comité départemental des AHP de la *Ligue* collecte déjà, sur l'ensemble du département les cartouches d'encre et les téléphones portables usagés en vue de leur recyclage. C'est donc tout naturellement que cet organisme s'est tourné vers les collectivités locales de notre territoire pour solliciter un

partenariat pour la collecte du verre. Sensibilisés par le caractère citoyen de cette opération, les élus locaux constituant le comité syndical du Sydevom ont répondu positivement : pour chaque tonne de verre collectée, 2 € seront versés au comité départemental, soit plus de 6 000 € par an. La totalité des sommes récoltées sera affectée à l'aide financière et psychologique des malades du département, et de leurs proches. Le comité 04 de la *Ligue* s'est donné comme priorité le soutien aux personnes. Celui-ci fait partie des axes d'action fixés par la *Ligue Nationale*, avec la recherche et le dépistage. Pour les usagers, il n'y aura aucun changement. Vous découvrierez prochainement les autocollants



apposés sur les collecteurs de verre « *Le geste citoyen pour mettre le cancer en morceaux* ». Des études récentes démontrent que chaque année, près de 20 kilos par habitant d'emballages en verre sont encore jetés avec les ordures ménagères. Il appartient à chacun de nous de respecter les consignes de tri, afin que, ensemble, nous parvenions à développer ce geste simple qui contribue à la protection de l'environnement, mais devient également un acte solidaire. ■

Rétro 2009 - École

Les quatre éléments

S'enrichir par le contact des autres, ce fut le pari réussi des enseignantes de nos trois écoles du Val de Rancure. Début avril elles ont orga-

nisé, à la maternelle du Castellet, une journée de rencontres entre tous les élèves répartis pour l'occasion en tranches d'âges et en ateliers autour du thème des quatre éléments, l'eau, la terre, l'air et le feu. Les disciplines artistiques et scientifiques ont été mises à l'honneur à travers ces ateliers et de la petite section de maternelle jusqu'au CM2, les enfants de nos villages ont appris à découvrir et à partager. Bravo pour cette initiative. ■



Rythme et nature à Digne

Une journée pédagogique en dehors de l'école, voilà le thème proposé aux enfants des classes du Castellet et d'Entrévennes, fin avril, à l'occasion d'un petit voyage à Digne. Rythme d'abord, en scandant le tempo des chansons d'un spectacle en langue occitane au Palais des congrès, puis déjeuner sur l'herbe dans le parc de la réserve géologique de Saint-Benoît. Enfin l'après-midi s'est déroulé autour de la visite du musée : aquarium ou truites en bassin et cascade, exposition didactique sur les dinosaures, œuvres d'art et cairn d'Andy Goldsworthy dans le parc. Juste ce qu'il faut pour ouvrir son esprit en s'émerveillant. ■

Déjeuner sur l'herbe, spectacle, chansons, musée, animaux vrais ou reconstitués et œuvres d'art... quelle journée !



Sortie de l'école maternelle

Sophie Reymond avait concocté courant juin une belle sortie pour sa classe vers la fontaine de l'Ours à Auzet. Les enfants y ont découvert, en s'amusant, comment faire de la musique avec presque tout et n'importe quoi pour accompagner des chansons, puis ils ont, après le repas de mi-journée, fait la connaissance d'animaux étranges et inconnus comme des rennes, des lamas ou des bisons. ■



Avec cette sortie de fin d'année, les élèves de la maternelle ont eu des rêves plein la tête tout l'été.

Voyage en Corse

Le 23 juin dix-huit enfants sont partis une semaine en Haute Corse à Olmi Cappella, pour y retrouver les écoliers avec qui ils ont correspondu toute l'année scolaire. Ils ont donc pris le car bien chargés sous les regards des parents venus les accompagner et leur faire un dernier coucou. Direction Marseille pour embarquer sur le *Pascal Paoli* à 19 heures. Le vent est un peu tombé, mais il en restera assez pour faire onduler la Méditerranée. Ils ont voyagé sur les fauteuils, tiré leur pique-nique du sac, mais cerise sur le gâteau ils ont pris leur petit déjeuner à la salle à manger du bord. Arrivés à 7 heures à Bastia, ils ont été formidablement accueillis par leurs nouveaux petits camarades. Au-delà de la belle aventure que cela a pu représenter pour nos écoliers, il faut retenir l'acharnement de l'institutrice et des parents d'élèves pour obtenir les fonds. Aucune aide du département ou de la région n'étant envisagée, ils se sont démenés pour organiser vide-grenier, lot et tombola. Une grande partie des habitants du Val de Rancure a joué le jeu et – avec le soutien financier des deux mairies de Puimichel et Le Castellet, plus de 6 000 € ont été réunis pour réaliser ce rêve des enfants. ■

Merci aux entreprises qui ont offert des lots : restaurant Le Grand Pré, restaurant Chez Jules, Anthony et Pascale sur le marché d'Oraison, jardinerie Claude, moulin à huile Paschetta, tabac Renaissance, la Boîte à Parfums, boulangerie martin, pizza Capri, centre de vol à voile (Saint-Auban), Ets. Richaud, l'Enfant Roi...



Les enfants participant au voyage et leur institutrice, Ariane, ont quitté le Val de Rancure le 23 juin, destination la Corse.

Lou Badaou - 17

Rétro 2009 - École



Les quatre éléments (suite)



Sophie, Ariane et Cécile, les enseignantes de nos trois écoles, ont de la suite dans les idées. Elles ont gardé le thème des quatre éléments tout au long de l'année scolaire 2008-2009 pour préparer le spectacle de fin d'année. Ainsi une cinquantaine d'enfants de tous les âges ont pu se réunir à plusieurs reprises pour apprendre à travailler ensemble. Chansons, costumes et décors, tout a été choisi et mis en place avec eux. D'ailleurs ce travail de préparation s'est bien senti par la qualité du spectacle donné en fin d'après-midi fin juin sur la place du Barri au Castellet. Et pour finir en beauté cette année scolaire, les parents avaient organisé un apéritif dinatoire partagé dans la bonne humeur. Encore une fois nous tenons à saluer les enseignantes des trois villages et tout le personnel des écoles pour la qualité de leur implication personnelle tout au long de l'année. ■

Premières rencontres, travaux pratiques et spectacle final, nos enfants ont eu une année scolaire bien remplie avec ce thème.



Finies les vacances

Pour la rentrée 2009-2010 vingt-trois élèves étaient inscrits à l'école maternelle du Castellet qui fait partie du regroupement pédagogique intercommunal (le Sivu) Le Castellet-Puimichel. L'effectif est ainsi réparti : huit enfants en grande section, huit en moyenne section et sept en petite section. Sophie, l'institutrice, et Karine ont accueilli les petits et leurs parents. A Puimichel Ariane, l'institutrice, et Patricia reçoivent vingt et un élèves : un en CP, cinq en CE1, cinq en CE2, six en CM1 et quatre en CM2. Les subventions obtenues de la Préfecture, vont permettre aux élèves d'avoir un ordinateur pour deux. Il y aura donc une salle complète pour les ordinateurs. Virginie, enfin, conduit le car de ramassage entre les deux villages. ■



Les effectifs des deux écoles de Puimichel et du Castellet.

Sortie ciné

En proposant à ses élèves de maternelle une sortie au cinéma de Manosque, Sophie Reymond a permis à certains d'entre eux d'entrer pour la première fois dans une salle de spectacle. Mais surtout en choisissant l'avant-première nationale de « l'Ours et le Magicien » le 28 octobre dernier, elle les a fait entrer dans l'univers poétique du cinéma d'animation et dans la réalité écologique avec les thèmes abordés du réchauffement climatique, de la désertification et de la transformation des systèmes. De quoi donner à penser peut-être aussi à bien des adultes ! ■



Sophie Reymond et Karine Gouin ont amené les enfants de la maternelle au cinéma.

Noël en chansons

Joyeuses fêtes aux cinquante-six enfants de nos trois écoles ! Avec talent, et grâce au travail de leurs enseignantes Sophie, Ariane et Cécile, ils se sont produits sur scène à Entrevennes le 15 décembre dernier pour leur manifestation de Noël. Toute une matinée de mise en place, un pique-nique à la fin des répétitions et enfin le spectacle en fin de journée devant parents et amis. Sans oublier la vente de leurs préparations culinaires (des navettes et des pains d'épices) réalisées sous les conseils avisés de Christophe, le chef cuisinier du restaurant « Chez Jules » à Puimichel. ■



Les enfants des trois écoles du Val de Rancure chantant en chœur, c'est le pari réussi de nos trois enseignantes.

Rétro 2009 - Village



Le maire Henri Garcia et une partie du conseil municipal.

Les vœux du maire

Le 8 janvier 2010, Henri Garcia a présenté aux habitants du Castellet les vœux traditionnels pour la nouvelle année. À cette occasion, il a tenu, outre le bilan habituel de l'année écoulée, à présenter les employés de la municipalité, Bénédicte Delaïd, Bernard Machu et Frank Pheulpin, et à leur rendre hommage pour la qualité du travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année. ■



Les enfants, tous plus beaux les uns que les autres.

Carnaval

Le comité des fêtes a organisé une fête de carnaval. Plus de vingt enfants se sont costumés. Princesses, indiens et autres cow-boys ont défilé dans les rues du village pour récolter les friandises offertes par les habitants. L'après-midi s'est terminée autour d'une table pour déguster les crêpes et les pâtisseries préparées par les membres de l'association. ■



Beaux pour le carnaval, peut-être, mais horribles pour Halloween...

Halloween

Si le carnaval ouvre en quelque sorte la belle saison, Halloween au contraire la referme. Et là encore le comité des fêtes s'adresse aux enfants qui parcourent le village en faisant peur aux adultes pour récolter des friandises. Puis tous ces êtres monstrueux sont conviés à un goûter-animation autour de gâteaux dégoulinants et de pâtisseries «empoisonnées» aux douceurs. Beurk ! ■



Les réunions se sont tenues dans la maison des associations.

Belote et scrabble

Conscientes du manque d'animations pour les personnes qui restent chez elles toute la journée, Monique Mouricaud et Christiane ont lancé, début septembre, un club de cartes et de scrabble. Quatre à cinq personnes seulement se sont présentées. Dommage que cette belle initiative n'ait pas été mieux accueillie et mieux suivie par la population du Castellet et des villages voisins. ■

Les joies de la glisse

Les comités des fêtes du Castellet, Puimichel et Entrevennes ont organisé deux sorties à la neige qui ont remporté un vif succès : 52 par-

ticipants en janvier aux Orr es et 41 au mois de mars à Pra-Loup. C'était l'occasion pour certains de partir sur les pistes et pour d'autres de faire une belle balade. Les bénévoles des comités des fêtes ne manquent pas d'idées pour les animations dans le Val de Rancure, et ils récidivent cette année encore. ■

La gym du bien-être

Dans le cadre de l'association *Ô bien-être* Gérard Lazaud anime des cours de gymnastique anti-stress à la salle polyvalente du Castellet le mercredi à 18 heures : étirements, assouplissements, auto-massages, respiration

et relaxation permettent à tous de se sentir bien à la fin de la séance. Pour ceux qui préfèrent une gym plus tonique, Gérard Lazaud donne rendez-vous à Entrevennes le lundi de 18 à 19 h. ■

Renseignements :
Ô Bien-être 06 07 74 72 98

52^e ronde cycliste

La 52^e ronde cycliste du Castellet s'est déroulée en juin. 14 minimes et 12 cadets ont pris le départ pour parcourir respectivement 25 km et 60 km sur une boucle autour du village. Le maire Henri Garcia a remis le traditionnel bouquet aux vainqueurs Thomas Garcia pour les minimes et Kévin Dazin pour les cadets. Tiffany Defaye et Fleur Fauré les deux féminines de l'épreuve ont également été récompensées. Ivan Bobin, président de l'AC Oraison, était déçu du faible nombre d'engagés dans cette course. Le calendrier régional est-il à revoir ?



Henri Garcia avec les vainqueurs de la 52^e ronde cycliste.

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 1918 le village est soulagé d'apprendre que la guerre est enfin terminée. 91 ans plus tard les Castellians de tous âges se sont souvenu des huit soldats qui ont perdu la vie durant la guerre de 14-18. Margot et Benoît Gouin, le premier adjoint ont lu tour à tour des messages adressés par les autorités. Henri Garcia, le maire, a fait ensuite son propre discours. Pour rendre hommage à Léon Brun, Joseph Barlatier, Eugène Richaud, Gabriel Armand, Léon Maillat, Paul Sauvan, Elie Blanc, Henri Pernod tous tombés sur le champ de bataille, l'assistance a observé une minute de silence. ■



Constance, Anna, Enzo, Kentin et Margot, malgré leur jeune âge sont venus rendre l'hommage du souvenir à ceux qui ont fait le sacrifice suprême pour la liberté.

Rétro 2009 - Village



Une fête de l'Ascension ne peut se concevoir sans l'apéro monstre du comité des fêtes.

Fête de l'Ascension

C'est une longue tradition maintenant : pour l'Ascension le Castellet est en fête. Dès mercredi 20 mai à 21 heures, le comité des fêtes avait organisé un loto dans la salle polyvalente. Le lendemain, jeudi 21 mai, une messe a été célébrée en l'église Saint-Pierre à 10 h 30, avant que ne se déroule, l'après-midi, le challenge de pétanque René Barras. Enfin vendredi 22 mai à 9 heures un concours de jeu provençal était organisé au restaurant Le Grand Pré en même temps qu'un aioli y était proposé à tous. Grande réussite ! ■

Challenge René Barras

58 équipes se sont affrontées au Challenge René Barras organisé par le comité des fêtes du Castellet le jour de l'Ascension. Avec ces 96

joueurs de boules, la population du village a quasiment augmenté d'un seul coup de plus de 40 % ! Les parties se sont déroulées un peu partout dans tous les quartiers, sur des terrains improvisés. Et, comme cela arrive très souvent, le concours de pétanque s'est prolongé tard dans la soirée. En définitive Christophe Niel et Jérôme Aubert ont remporté la finale devant Gérard Bévilacqua et Christophe Lepigde. ■

Fête votive

Durant deux jours, les 4 et 5 juillet, Le Castellet a connu une animation



Avec les vélos de l'impossible, la jeunesse du Castellet a passé des moments inoubliables.

inhabituelle avec le déroulement de sa traditionnelle fête votive. Samedi trente équipes de boulistes se sont affrontées dans les rues du village pendant que les Archers du Soleil initiaient petits et grands au tir à l'arc. Un peu plus tard dans la soirée le groupe pop rock Guest a enflammé le public : les rappels et applaudissements ont été nombreux. Enfin 200 convives ont partagé une paëlla avant le bal animé par *A la parade*.

Dimanche les boulistes étaient de retour, les jeunes musiciens de Guest également pour la plus grande joie des spectateurs. L'animation *les vélos de l'impossible* a permis aux enfants (mais aussi à leurs parents) de tester leur équilibre sur 25 vélos équipés de roues et guidons aux allures extravagantes. Nous tenons à remercier, au nom de tout le village, les membres du comité des fêtes pour ces beaux moments de convivialité. ■

Du nouveau au Grand Pré

Fabien Marcel a cédé son affaire début 2009 à une fille du pays, Agnès Mazzaro et à son mari Michel. En quelques mois ils ont su tous deux donner un nouvel élan à ce restaurant du Castellet : carte totalement renouvelée, terrasse réorganisée avec une immense pergola, décoration intérieure refaite avec une fresque murale représentant le quartier de «mémé Inès». Outre les traditionnels banquets qu'on peut y faire organiser, on saluera la belle initiative d'Agnès et de son mari avec du pop et du rock à la terrasse du bar restaurant pour célébrer la fête de la musique, le 21 juin. Une première pour notre village. Une quarantaine de personnes ont participé à ce repas concert. Le groupe *Guest*, avec Pierrick et Christophe à la guitare, Laurent à la basse, Guillaume à la batterie et Marc le chanteur, a interprété 55 chansons, montrant l'étendue de son répertoire. Le Grand Pré accueille aussi les joueurs de cartes et les boulistes qui peuvent y faire des concours. Puis à mi-juillet, c'est d'ailleurs dans ce cadre, et pour clôturer deux journées



Agnès dans la salle de son restaurant décorée d'une fresque du quartier de sa grand mère.

durant lesquelles Le Grand Pré et l'association *Les Pieds Tanqués d'Oraison* avaient organisé divers concours de boules que furent accueillies quelque 80 personnes venues déguster une délicieuse soupe au pistou. Et pour que la fête soit réussie, la dynamique équipe du restaurant avait invité le groupe *Couleur Tempo*, avec son chanteur Serge Colin et son accordéoniste Sylvie Del Missier, pour animer la soirée. ■

Téléphone : 04 92 79 81 91

Concert d'été

Cette année encore l'association Castellum a organisé un concert d'été de musique classique. Pour la première fois depuis quinze ans, alors que ces concerts avaient lieu sans interruption dans l'église Saint-Pierre du Castellet, le curé n'a pas donné son accord en raison de la présence au programme de morceaux qu'il a jugés déplacés dans une église, alors même qu'il avait accepté ces mêmes pièces en 2008. Comprenez qui pourra... Du coup nos amis de Puimichel ont accepté de recevoir cette manifestation culturelle dans l'ancienne chapelle Saint-Elzéard. Qu'ils en soient remerciés. Les frontières du monde et celles du temps tombent avec l'ensemble VAG'S, jeune quatuor à cordes de la région de Marseille. Des *Quatre saisons* de Vivaldi à *Titanic thème* de James Horner, de l'Égypte à l'Irlande, Sabrina Saïdi au violon, Natacha Forestier à l'alto, Pierrick et Laurent Testut à la guitare ont entraîné le



Quatre jeunes musiciens de talent ont enchanté le public.

public dans un merveilleux voyage. Puimichel a donc vibré au son des cordes de ces jeunes musiciens. Près de 100 personnes les ont ovationnés et les ont rappelés plusieurs fois à la fin du concert. Et du coup le refus du curé d'abord ressenti comme une censure, a permis à un nouveau public de faire une merveilleuse rencontre. ■

Rétro 2009 - Village

La fête de l'eau



Le livre d'André Laurent fut le pivot de cette fête autour duquel tout s'est articulé.

Fontaines et lavoirs

Pour cette fête de l'eau du 2 août, l'association Castellum a été particulièrement fière d'avoir pu éditer grâce à de nombreux soutiens, l'ouvrage d'André Laurent consacré aux fontaines et lavoirs du Val de Rancure. Autour de cet événement différentes manifestations ont été proposées parmi lesquelles deux conférences dans la salle polyvalente, une foire artisanale, une exposition de photos de Jean Huet sur le thème de l'eau, des balades à poney pour les enfants, la bugado au village et bien sûr un apéro convivial de clôture. ■



Les bugadières du groupe Osco de Manosque ont fait revivre les lavoirs du village.

Bugado au village

Pour fêter dignement l'eau, et après la réfection du lavoir du Pountis et de la fontaine de la mairie par la municipalité, Castellum a pensé faire revivre des moments d'un passé pas si ancien, lorsque les femmes n'avaient pas de machine à laver et se retrouvaient au lavoir pour faire la lessive (la *bugado* en provençal). Grâce au groupe de maintenance des traditions Osco, de Manosque, toutes les explications ont été fournies sur cette activité. Des démonstrations ont été faites et le public a même pu largement participer. ■



Michel Henry explique aux auditeurs la fabrication du savon

Histoire du savon

Michel Henry, responsable du moulin à huile d'Oraison et, depuis 1985, de la savonnerie de Peyruis, est venu raconter l'histoire du savon qui remonte à la haute Antiquité. Les Arabes ajoutèrent au VIII^e siècle de la chaux aux cendres lessivées ce qui les rendit plus caustiques et détermina la fabrication du véritable savon. Il a ensuite expliqué l'ensemble des techniques de la méthode traditionnelle dite de Marseille employée pour fabriquer un vrai savon 100% végétal digne de ce nom. ■

Le Moyen Âge

Maurice Régnier séjourne régulièrement au Castellet depuis plusieurs décennies. Historien d'art, il a travaillé au CNRS et a effectué plusieurs missions à la bibliothèque de Francfort. Il a mis à profit sa très bonne connaissance du monde médiéval pour cette conférence *Les travaux et les jours* consacrée au calendrier, à la vie économique dans le monde rural et urbain, à la vie privée familiale et à la vie sociale intellectuelle et religieuse, à travers les enluminures et les miniatures du Moyen Âge. ■



Maurice Régnier commente les enluminures médiévales.

Dédicace

Toute la journée André Laurent a été présent dans la bibliothèque communale pour dédicacer son ouvrage *Fontaines et lavoirs du Val de Rancure*, avant de terminer cette longue séance devant la salle polyvalente en fin de soirée où un hommage a été rendu à la qualité de son travail tant pour les recherches historiques que pour les aquarelles réalisées. Il a signé là un ouvrage majeur pour la divulgation d'un patrimoine intégré à la vie rurale et qu'il convient de préserver pour les générations futures. ■



André Laurent en pleine séance de dédicace à la bibliothèque.

L'oratoire est lancé

Enfin l'association Castellum vient de commencer la reconstruction de l'oratoire qui se trouvait aux Itardes et qui était dédié à saint Marc. Rappelons qu'il ne restait dans les années 30 que la partie inférieure de cet oratoire et qu'il a complètement disparu lors de la mise en place de la déviation au début des années 70. Mais grâce aux souvenirs de Clément Giraud et d'André Laurent qui l'ont décrit (et André en a refait les plans), il pourra être reconstitué dans l'esprit initial. ■



Ça y est, la reconstruction de l'oratoire des Itardes est lancée.

Le 04 à Paris

Savez-vous qu'il y a de nombreux Alpains de Haute-Provence à Paris (dans le temps on disait des Bas-Alpins) ? Qu'ils ont leur amicale (ou plutôt leur société fraternelle qui édite un bulletin, l'*Alpin de Haute-Provence à Paris*) ? Et qu'ils possèdent leur propre site internet ? Ils ont eu connaissance de la publication du

livre d'André Laurent cet été, ils l'ont lu, apprécié et présenté dans le bulletin. Qu'ils en soient ici remerciés. ■

Société fraternelle des Alpains de Haute-Provence à Paris
5, allée de Malézieu
92290 Chatenay-Malabry
<http://ahpparis.wordpress.com>

Les pièges

La vie quotidienne dans les campagnes a longtemps été rude et difficile. Nos anciens n'avaient pas les facilités que nous connaissons aujourd'hui. Les déplacements étaient lents, et les distances ne se comptaient pas en kilomètres, mais en heures. D'un village à l'autre ce n'était déjà pas une partie de plaisir, mais dans les écartes les choses étaient encore plus compliquées. L'argent était rare et l'on vivait essentiellement en autarcie. L'élevage et l'agriculture étaient les activités essentielles. et l'on assurait la pitance de la famille avec les moyens que la nature offrait à proximité: le potager pour les légumes, le poulailler ou le clapier



Les pièges à ressort permettaient de prendre en automne et en hiver quelques oiseaux de passage pour agrémenter le repas dominical durant les périodes de migration, jusqu'à fin mars.



Plusieurs tailles existaient pour les passereaux, les turdidés ou les perdreaux et pigeons. De nos jours ces pièges ne sont plus utilisés, étant interdits.

Les pièges à ressort à filet étaient utilisés afin de capturer vivants ces oiseaux migrateurs pour servir d'appelants pour la chasse au poste fixe en branchages.



des anciens

pour mettre la poule au pot le dimanche ou le lapin à la marmite... Et pour agrémenter l'ordinaire, ces braves gens n'hésitaient pas à recourir à des moyens pas toujours très légaux. Le braconnage a permis à des générations de se nourrir. Cette façon de se procurer des protéines fait donc pleinement partie du patrimoine historique de nos campagnes. C'est à ce titre seulement que nous allons dresser un petit inventaire de quelques pièges pour oiseaux ou petits mammifères. Nulle incitation ici à des pratiques interdites. Juste un exercice de mémoire ! Précisons également que les oiseaux photographiés sont des animaux factices.



Le piège à palette servait à capturer la sauvagine et se plaçait, légèrement recouvert de terre fine pour qu'il ne soit pas trop visible, aux embouchures des terriers. Il se déclenchait au moment du passage des animaux.



Ce type de piège au sol à filet était utilisé pour la capture d'oiseaux vivants (passereaux ou turdidés). Le filet était replié dans le boîtier et se déployait sur l'animal lorsque celui-ci venait sur la palette basculante picorer les aliments servant d'appât.

Les pièges des anciens (suite)



Le collet est un piège à nœud coulant en laiton souple et robuste. Il servait, à la sortie des terriers, à la capture du renard ou du blaireau et des lapins qui pullulaient jusqu'à l'apparition de la myxomatose. Durant la dernière guerre il rendit de grands services aux populations rurales, leur assurant une fourniture en viande gratuite et quasiment à volonté. Anciennement il était en crin de cheval et permettait aux agriculteurs de prendre les fameuses perdrix rouges.



La lèque est un piège fait de pierres plates dont la plus grosse, en oblique, tenait sur de fines baguettes de bois et les autres placées sur les côtés empêchaient toute fuite. Lorsqu'un oiseau venait picorer les graines placées dessous, il touchait une de ces baguettes, faisant écrouler l'édifice sur lui. Ce piège, très utilisé dans le nord du département fut un bon revenu pour les montagnards. En raison de l'absence de pierres plates, il ne fut pas utilisé dans le Val de Rancure.



La cage à appelants (grives, merles) était construite en barreaux d'osier avec un toit en bâche pour éviter que les oiseaux ne se blessent pendant leur captivité.

Ces appelants attiraient les congénères de passage qui venaient se poser sur les cimeaux (ci-contre) où ils étaient tirés au fusil ou attrapés à la glu .



Pluviométrie en 2009

Précipitations en 2009

	Hauteur d'eau (mm)	Nombre de jours de pluie	Maxi en 24 h (mm)
Janvier	42,0	5	10
Février	55,2	5	30
Mars	35,4	5	15
Avril	80,6	10	20
Mai	45,5	4	24
Juin	60,7	5	30
Juillet	1,0	1	1
Août	31,5	4	13
Septembre	71,1	8	26
Octobre	58,2	5	25
Novembre	66,7	4	40*
Décembre	97,3	10	21

* 29 novembre, jour le plus pluvieux de l'année.

Jours de neige	Neige	Fusion de neige
6 janvier	7 cm	4 mm
7 janvier	10 cm	10 mm
17 décembre	3 cm	1,3 mm

- Total des précipitations en 2009 : 645,2 mm
- Nombre de jours de pluie : 66
- Nombre de jours de neige : 3

Ces chiffres sont fournis par Lucette Giraud qui s'occupe du poste Météo-France du Castellet, l'un des 41 postes du département.

Prévisions départementales à 7 jours (serveur interactif) : 08 92 68 08 08 (0,34 € la min).
Internet : www.meteo.fr

L'année 2010 va marquer cinquante ans de relevés quotidiens des conditions climatiques du village du Castellet dans le cadre des statistiques tenues par la météorologie nationale (Météo-France). Nous remercions à cette occasion Lucette Giraud pour la constance de ses relevés et sa fidélité au poste depuis maintenant plus de vingt ans. ■

Précipitations depuis 1961

1961 : 726 mm	1986 : 589 mm
1962 : 686 mm	1987 : 982 mm
1963 : 973 mm	1988 : 627 mm
1964 : 565 mm	1989 : 409 mm
1965 : 528 mm	1990 : 696 mm
1966 : 630 mm	1991 : 619 mm
1967 : 394 mm	1992 : 860 mm
1968 : 811 mm	1993 : 679 mm
1969 : 538 mm	1994 : 908 mm
1970 : 568 mm	1995 : 919 mm
1971 : 548 mm	1996 : 975 mm
1972 : 889 mm	1997 : 498 mm
1973 : 605 mm	1998 : 575 mm
1974 : 703 mm	1999 : 663 mm
1975 : 687 mm	2000 : 817 mm
1976 : 754 mm	2001 : 630 mm
1977 : 879 mm	2002 : 858 mm
1978 : 575 mm	2003 : 667 mm
1979 : 789 mm	2004 : 451 mm
1980 : 578 mm	2005 : 543 mm
1981 : 648 mm	2006 : 558 mm
1982 : 496 mm	2007 : 406 mm
1983 : 707 mm	2008 : 807 mm
1984 : 654 mm	2009 : 645 mm
1985 : 660 mm	

2009 : retour à la baisse

2009 a marqué un retour à la baisse des précipitations par rapport à l'année précédente. En effet avec 807 mm d'eau l'année 2008 avait stoppé un cycle de sept ans consécutifs de sécheresse et se classait au douzième rang des années les plus pluvieuses depuis cinq décennies. Or, avec un déficit de 162 mm de

précipitations par rapport à 2008, 2009 est repassé légèrement en-dessous de la moyenne du dernier demi-siècle qui s'est établi à 673 mm. Malgré ce manque et malgré la baisse du niveau des nappes, la situation n'est donc pas catastrophique... à condition qu'on n'entame pas de nouveau un cycle de déficit. ■

Votre site internet



Surveillez les nouveautés qui vont arriver

Vous étiez connecté au site de votre village. Depuis trois ans il est devenu incontournable. D'une grande richesse, il propose de nombreuses pages à visiter pour se tenir au courant. Et il s'enrichit en permanence de nouvelles informations. C'est la meilleure façon de savoir ce qui s'est passé ou ce qui va se passer au Castellet. C'est aussi notre meilleur guide touristique : même les anciens du village sont parfois surpris de découvrir des détails qu'ils ne connaissaient pas. Mais depuis quelques temps il se sentait trop à l'étroit sur un serveur un peu étriqué pour lui. Désormais, grâce à l'effort de la municipalité et de la communauté des communes il va se développer à nouveau. En même temps nos voisins d'Entrevennes et de Puimichel vont profiter de cette nouvelle dynamique, ainsi que le Val de Rancure qui aura également son site dédié. Surveillez donc les changements dans les semaines qui viennent, vous risquez d'être surpris. Mais surtout n'oubliez pas : ce site est le vôtre. N'hésitez donc pas à nous contacter pour nous faire part de toutes vos remarques, de vos critiques, de vos idées pour l'enrichir. Profitez-en pour faire passer vous aussi vos petites infos et dites-y vos joies, vos bonheurs... ou au contraire, pourquoi pas, vos coups de colère ! ■

www.lecastellet04.com

Fontaines et lavoirs en Val de Rancure



Prix : 25 €

ENCORE DISPONIBLE

L'association Castellum a édité cette année, avec le soutien de la communauté de communes du Val de Rancure, la commune d'Oraison, le Conseil Général et de nombreux souscripteurs, le livre d'André Laurent sur les fontaines et lavoirs du Val de Rancure. Cet ouvrage incontournable est indispensable à tous les habitants du Castellet. Aussi n'hésitez pas à vous le procurer si vous ne l'avez déjà fait. Cet ouvrage est encore disponible à la mairie ou à la bibliothèque.